

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 72 (1936)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur une proposition de G. Baudin (Eysins) un ordre du jour est voté avec enthousiasme, remerciant et félicitant le Comité, en particulier le Président Fague et le Bulletinier Chevalley, tous deux sortant de charge, tous deux ayant bien mérité de la S. P. V.

M. Chabloz, instituteur à Vevey, émet quelques critiques au sujet du *Bulletin* auquel il reproche certaines tendances antireligieuses, d'un scepticisme destructeur qui ne répondent pas, selon lui, aux aspirations de la majorité du corps enseignant vaudois. Nous ne savons que faire, selon lui, d'un laïcisme pareil à celui des instituteurs d'un grand pays voisin et qui est la négation de l'idée de Dieu et de la Patrie.

M. Chevalley, correspondant vaudois du *Bulletin*, visé par M. Chabloz, répond aux attaques de ce dernier. Il se défend d'être un athée et un contempteur de la patrie. Bien que pacifiste, il aime son pays tout autant que M. Chabloz, et s'étonne du manque de tolérance dont fait preuve son contradicteur.

M. Chantrens (Montreux), membre du Comité de rédaction de l'*Educateur*, appuie chaleureusement le point de vue de M. Chabloz et trouve notre journal « trop à gauche » pour nous qui devons rester des traditionnalistes.

M. Charles Grec, rédacteur du *Bulletin*, se défend d'être partial.

M. Cornaz (Lausanne) approuve M. Chabloz et émet le vœu suivant : Considérant que le *Bulletin* ne saurait sans danger s'engager sur le terrain politique et religieux, l'assemblée demande à son rédacteur en chef d'observer une parfaite neutralité.

M. Grec proteste énergiquement et menace de donner sa démission. Il fait très justement remarquer que le *Bulletin corporatif* n'est pas l'organe particulier de la S. P. V., mais celui de toutes les sections romandes. Celle-ci n'a pas le droit de s'immiscer dans le ménage de la Romande. « Critiquez, dit-il, tant que vous voulez les correspondances vaudoises, donnez des directions à votre bulletinier, mais je me refuse à recevoir des ordres de la S. P. V. ». La discussion devient très vive, de nombreux orateurs prennent encore la parole pour ou contre les tendances actuelles du *Bulletin*.

M. Julien Rochat, président de la S. P. R., prend encore la parole et donne quelques renseignements pour éclairer l'assemblée. « N'oubliez pas, dit-il, que le *Bulletin* appartient à la Romande et à ses sections et non seulement à la S. P. V. ». Il trouve que M. Grec est resté neutre et objectif et a toujours donné impartialement aux opinions de gauche et de droite l'occasion de s'exprimer. « Notez bien, ajoute M. J. Rochat, que tel article qui est jugé trop à gauche dans le canton de Vaud sera peut-être trouvé trop à droite à Genève ou à Neuchâtel ».

Le débat continue et à diverses reprises, on entend les cris de : « Clôture », mais nombreux sont ceux qui entendent dire leur avis. Enfin, le calme se fait, aucun vote n'intervenant, le vœu Rochat ayant été retiré.

Aux propositions individuelles, M. Vodoz (Vevey) demande que le rapport de M. Fague soit imprimé à part et distribué dans un des plus prochains numéros du *Bulletin*. Mme Serex (La Tour-de-Peilz) proteste contre le taux de 50 % de rabais proposé pour les institutrices mariées, épouses d'instituteurs. Elle demande au Comité de suivre l'affaire de près.

Au nom du Comité de la section d'Aigle, M. Lambercy (Sépey) propose de nommer une commission qui aurait pour tâche d'étudier la question du Fonds de retraites. M. Zimmermann (Lausanne) présente d'intéressantes considérations sur les caisses de retraites.

M. Julien Rochat parle du prochain Congrès de La Chaux-de-Fonds. Il fait part des nombreuses difficultés financières que rencontre le comité d'organisation et fait appel à la générosité de la S. P. V. pour aider à couvrir les frais du Congrès. Que chacun se fasse un devoir d'acheter les pochettes mises en vente dans les sections. Le Bureau de l'assemblée est réélu par acclamations. M. Baumgartner qui a dirigé les débats avec une maîtrise incontestable, félicite le C. C. et son président, M. Fague, pour tout le travail accompli au cours de cette année.

MM. Grobéty (Vallorbe)-et Lavanchy (Donneloye) remplacent au C. C. MM. Fague et Chevalley. A 17 h. 45 prenait fin cette importante séance.

Le secrétaire du Bureau : A. LAGNAZ.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS RAPPORT DU PRÉSIDENT

présenté à l'Assemblée administrative du jeudi 6 février 1936.

Messieurs et chers collègues,

Au nom du Comité que vous avez élu, il y a une année, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur la marche de notre association. Ce Comité, à la suite des élections du 24 janvier, fut constitué comme suit :

Président : *G. Willemín.*

1^{er} vice-président : *Ad. Lagier.*

2^e vice-président : *Servettaz.*

Trésorier : *Duchemin.*

Secrétaire du Comité : *Maison.*

Secrétaire des assemblées : *Genequand.*

Correspondant au *Bulletin* : *Ad. Lagier.*

Membres adjoints : *Ehret, Marggi, Passello, L. Richard, R. Simonet.*

Au 1^{er} janvier, notre section comptait 155 membres ; au cours de l'exercice, nous avons eu à enregistrer les démissions de M. L. *Sauthier*, nommé professeur dans l'enseignement secondaire, et de MM. *Bœhm* et *Junet-Moser*, atteints par la limite d'âge. Ces trois collègues ont passé au rang des membres honoraires, et le Comité, approuvé par l'assemblée, a décidé de fêter par une petite cérémonie le départ des membres dont nous sommes obligés de nous séparer lorsqu'ils arrivent à la fin de leur carrière dans l'enseignement. Nous avons pu ainsi dire à nos deux collègues *Bœhm* et *Junet* dans quelle estime nous les tenions et nous leur avons souhaité une longue et heureuse retraite.

Le Comité a tenu 18 séances et les assemblées générales ont été au nombre de dix. C'est un agréable devoir pour moi de remercier tous les membres du Comité pour leur assiduité, comme aussi pour les excellents conseils qu'ils ont bien voulu me donner ; si, fréquemment, des divergences d'opinion se sont manifestées, elles n'ont exclu ni la cordialité, ni la courtoisie, et cet esprit de mutuelle compréhension a beaucoup facilité la préparation de nos séances générales et l'examen de toutes les questions qui se sont présentées.

Quant aux assemblées, la grande foule de nos collègues ne s'y précipite pas encore ! Cependant, cette année, elles ont été plus fréquentées, et nos membres ont marqué un intérêt plus vif pour leur section. Puisse cet intérêt croître encore et rendre à notre Société les assemblées nombreuses et vibrantes d'autrefois !

MM. *Servettaz, Duchemin* et *Kister* ont représenté l'Union à l'assemblée

annuelle du Syndicat national des instituteurs, section de l'Ain, à Bourg-en-Bresse, et *Lagier* a été délégué à la journée de l'Association pour l'éducation des enfants difficiles et à l'assemblée annuelle de la Société pédagogique vaudoise.

Activité pédagogique. — Les exigences du moment se prêtent mal aux discussions sur les théories pédagogiques, et les nécessités budgétaires ne permettent guère aux réformateurs de l'enseignement de construire de nouvelles annexes ou de transformer une maison qui, pour peu confortable qu'elle paraisse à d'aucuns, est encore capable de braver les hivers et d'abriter un travail fécond.

La seule question d'ordre pédagogique que nous ayons eue à examiner est celle des récompenses scolaires. L'annonce de la suppression des prix pour un motif uniquement budgétaire, sans consultation des associations, avait ému bon nombre de nos collègues qui estimaient que la question aurait valu la peine d'être discutée pour elle-même, et non pas être tranchée en la prenant par son plus petit côté.

Nous avons aussi fait une démarche auprès du directeur de l'enseignement primaire pour lui demander que les sanctions disciplinaires contre les élèves soient plus strictement et plus régulièrement appliquées.

Société pédagogique romande. — En 1935, la S. P. R. a été éprouvée par deux deuils qui ont causé dans nos sections une vive impression : à la fin de février, le président central, *W. Baillod*, décédait brusquement, et ce départ si inattendu privait la Société d'un homme foncièrement droit, d'une haute culture et qui faisait honneur au corps enseignant romand tout entier.

En juin, la nouvelle nous parvenait d'un nouveau deuil : *J. Tissot* était frappé à son tour. Depuis 14 ans trésorier de la Romande, il était l'organisateur de toutes les séances et réunions de la Société, et chacun connaissait sa bonhomie et sa finesse d'esprit.

Pour combler ces vides, la S. P. R. a fait appel à son vice-président, *J. Rochat*, et *Serex*, de la S. P. V., a pris les finances. Aux postes d'honneur, mais aussi aux responsabilités, ces deux collègues sauront, nous en sommes certains, diriger avec maîtrise notre S. P. R.

L'expérience de la fusion de nos deux journaux continue. Notre collègue *Ad. Lagier*, désigné comme correspondant à la partie corporative de l'*Educateur*, a essayé de donner plus de vie encore à la partie du journal réservée à notre section, en intéressant plusieurs collègues à sa rédaction ; si, dans ce domaine, il n'a pas réalisé tous ses désirs, ce n'est pas faute d'efforts ni de démarches ; il a cependant réussi à donner de notre activité une image fidèle, et chacun reconnaît que le *Bulletin* a fait de notables progrès. Mais, l'*Educateur* rencontre chez nous un accueil beaucoup plus mitigé ; nos collègues éprouvent une insurmontable aversion pour la publication de leurs expériences, de leurs méthodes et de leurs idées pédagogiques ; d'autre part, les pages de l'*Educateur*, il faut le reconnaître, ne nous apportent pas grand'chose de ce que nous en attendons, et l'obligation de l'abonnement est subie plutôt qu'acceptée.

La question qui sera discutée au Congrès de La Chaux-de-Fonds : « Le rôle de l'école populaire dans l'Etat », a beaucoup occupé notre Union. Pendant une année, avec une assiduité rare chez nous, une Commission a travaillé avec persévérance et, en son nom, notre collègue *Borel* a élaboré un rapport d'une ampleur et d'une science qui convenaient au sujet traité. De son côté, *L. Tissot*, partant d'un point de vue tout autre, présenta un rapport de minorité dont les thèses ne différaient pas tant de celles du rapporteur de la majorité de la Com-

mission. Le résultat d'une pareille somme de travail fut, il faut le reconnaître, lamentable, et je ne crois pas avoir jamais entendu à l'Union une discussion plus piteuse que celle des trois séances consacrées à l'examen des thèses : incidents personnels, critiques de style et de vocabulaire, arguties de procédure firent le fond du débat, et, à aucun moment, celui-ci ne s'éleva jusqu'à aborder une question de principe. Page décevante de notre histoire qu'il faut nous empresser de tourner.

Défense professionnelle. — 1935 n'a pas vu les luttes ardentes de 1933 et de 1934, et notre situation s'est révélée plus stable qu'on n'aurait pu le prévoir. Cependant, les événements de la fin de 1934, au cours desquels les fonctionnaires virent se déchaîner contre eux une campagne de presse d'une rare violence, suivie d'une série de mesures diminuant les traitements, exercèrent une influence très forte sur tous les groupements de fonctionnaires ayant fait partie du cartel des salariés ; l'orientation de la fédération des fonctionnaires fut notamment l'objet de critiques pas toujours très fondées, mais fort explicables après ce qui fut considéré comme un grave échec, et, dès le début de 1935, plusieurs associations demandèrent la rupture avec l'Union des Syndicats comme avec la fédération des employés ; cette proposition fut acceptée par la majorité des groupements. Une telle décision rend à chacun une plus grande autonomie, mais elle marque un recul de l'idée de solidarité entre tous les salariés ; nous voulons espérer que les événements ne viendront pas nous obliger à regretter trop amèrement cette nouvelle attitude.

Dans ces circonstances difficiles, notre collègue *Servellaz* a bien voulu accepter de présider la fédération des fonctionnaires. Il a rendu ainsi un très grand service à notre cause, et nous devons l'en remercier.

La Fédération a eu l'occasion de signaler au Conseil d'Etat des anomalies et des injustices découlant de l'application des lois hâtivement votées en décembre 1934, notamment les finances exigées des stagiaires pour leurs cours universitaires obligatoires, et certaines retenues exagérées sur les traitements. Aucune suite n'a été donnée par l'Etat à ces justes revendications.

Toutes les associations du corps enseignant se sont élevées avec énergie contre le projet de l'Etat de procéder à une retenue sur le traitement lorsqu'un fonctionnaire doit s'absenter, victime d'un accident de sport. Cette unanimité dans la réponse aux propositions qui nous furent faites a eu un heureux résultat puisque l'Etat semble avoir renoncé à son projet.

Nous avons eu moins de succès lorsque nous avons demandé au Département de ne pas faire porter une retenue sur les indemnités allouées aux instituteurs titulaires de classes gardiennes ; de même l'Etat a opposé un refus catégorique lorsque nous avons demandé qu'on tienne compte, pour le calcul des impôts de 1935, des retenues de traitement pour la même année.

Nous avons eu à examiner de façon approfondie le projet de règlement de l'enseignement primaire. Nous savons que, grâce à nos contre-propositions et au travail de nos représentants à la Commission scolaire, d'heureuses modifications ont été apportées au projet primitif, auquel nous reprochions surtout une minutie exagérée et un souci de réglementer dans ses plus infimes détails la vie de nos écoles. Sur la proposition de notre collègue *L. Tissot*, nous avons présenté un projet de commission paritaire destiné à régler tout conflit entre le Département et le corps enseignant. L'accueil fait à ce projet ne semble pas avoir été d'un enthousiasme débordant, mais il y a là une idée intéressante et une notable contribution à l'étude d'un statut des fonctionnaires du corps enseignant.

Le Département s'est ému du peu d'empressement apporté par nos jeunes collègues à s'inscrire pour les postes de campagne ; à ce sujet, il est allé jusqu'à prétendre que la direction des activités communales avait, à ses yeux, autant d'importance que l'éducation même des enfants. Inutile de dire que nous avons protesté contre cette affirmation, et que, si nous avons recommandé aux jeunes de ne pas craindre un stage dans un poste rural, nous avons aussi réclamé que l'obligation de résidence ne soit pas appliquée de façon trop stricte, les moyens de locomotion actuels ouvrant des possibilités que le législateur de 1886 ne pouvait soupçonner.

A ce propos, il serait bon que les jeunes instituteurs, qui, de tout temps, ont eu des intérêts particuliers à défendre, et dont la situation n'est pas toujours très exactement connue de leurs aînés, prennent une part plus active à la vie de notre Union, et qu'ils nous montrent plus de confiance en nous exposant leurs désirs et leurs revendications.

Le Comité a eu à examiner longuement les conditions dans lesquelles notre responsabilité civile comme instituteurs est couverte par les assurances conclues par le Département et par l'Union. Le Département a bien voulu préciser sur notre demande les cas qui sont sujets à caution, et une des premières tâches du prochain Comité sera d'examiner la conclusion d'une nouvelle police d'assurance répondant plus exactement aux risques que nous courons.

Enfin le Comité a étudié la situation actuelle de la C. I. A. qui n'est pas aussi satisfaisante que les promoteurs de la fusion des caisses ne l'avaient espéré. Des décisions devront être prises dans un avenir prochain.

Voilà sommairement indiquées les préoccupations qui furent les nôtres pendant l'exercice qui vient de se terminer. Il me reste à remercier tous ceux qui ont bien voulu sacrifier leur temps et leur peine pour que notre section accomplisse sa tâche sans défaillance. A tous, membres du Comité, membres des commissions, délégués, membres assidus à nos séances, collaborateurs réguliers ou occasionnels, j'adresse au nom de l'Union un chaleureux merci.

Messieurs et chers collègues,

Depuis trois ans, j'ai l'honneur d'être à la tête de la Société ; pendant cette période, j'ai vu se lever de lumineuses journées où tout concourait à la bonne marche de notre association ; il a fallu subir aussi des jours plus sombres, pendant lesquels toute besogne paraissait ingrate, et illusoires les résultats de tout effort ; mais ces vicissitudes m'ont confirmé dans ce que j'ai toujours pensé ; c'est que les dangers sérieux qui menacent l'Union ne viennent pas de l'extérieur : si chacun de nous se persuade qu'il est avant tout un instituteur, et, seulement après, l'homme d'un parti, d'une confession ou d'une doctrine, si chacun voit en tous ses collègues des hommes poussés comme lui par la même volonté, animés du même désir d'œuvrer pour le bien, l'indifférence, la méfiance disparaîtront ; le rôle de l'Union s'affirmera et l'enseignement ne pourra qu'en profiter. Peu importe alors qu'à côté de notre vocation profonde, il y ait des partis, des confessions ou des doctrines qui se combattent ou se déchirent, nos divergences doivent être dépassées par notre solidarité d'éducateurs.

Aujourd'hui, un nouveau président et un nouveau Comité doivent être désignés. Je souhaite à mon successeur de trouver souvent auprès de ses collègues cette atmosphère d'amitié et de confiance.

Jussy, le 5 février 1936.

G. WILLEMEN.

U. I. P. G. — DAMES**SÉANCE****du mercredi 4 mars***Département de l'Instruction publique, salle II, à 17 h.*

Le procès-verbal de la séance du 9 octobre est lu et adopté.

Mmes Uldry, Bächler, Perrenoud feront partie de la Commission mixte, qui travaillera avec le Département à une étude des mesures à prendre pour donner aux enfants de bonnes habitudes de circulation dans la rue.

La section donne son approbation à la présidente, pour signer une lettre rédigée par l'Union des femmes et adressée au Consistoire, en faveur d'une Journée pour la paix.

Le Comité d'organisation du Congrès romand nous demande de vendre **toutes** les pochettes envoyées à notre section.

Modifications à l'horaire. — L'horaire proposé par le Comité était le suivant : Entrée à 8 heures toute l'année. — Congé le samedi après-midi pendant les mois de mai, juin, septembre.

Après discussion, la section des Dames propose :

Entrée à 8 h. 10 pendant les mois de décembre, janvier, février. — Entrée à 7 h. 55 pendant les mois de mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre. — Congé du samedi après-midi, maintenu pendant les mois de mai, juin, septembre. — Pendant les mois de décembre, janvier, février, les élèves de 1^{re} et 2^e année pourront venir en classe à 8 h. 25, mais, pour le restant de l'année, l'entrée de 7 h. 55 sera obligatoire pour eux aussi.

Ces modifications à l'horaire actuel seront transmises au chef du Département de l'Instruction publique avec toutes les explications et calculs nécessaires.

Soirée. — La présidente nous annonce une très bonne nouvelle : MM. Bæriswyl et Jaques, nos collègues, acceptent de faire jouer, fin mai ou début de juin, la revue qu'ils avaient composée pour l'Escalade 1934, revue qui ne fut pas jouée et qui, cette année, s'augmentait de nouveaux tableaux spirituels, Nous en reparlerons plus longuement dans un prochain numéro.

Proposition individuelle. — La présidente quitte la salle et Mme Borsa donne la parole à Mme Jaquet. Notre collègue fait à l'assemblée la proposition très juste de rétribuer la présidente. L'assemblée unanime accepte cette proposition ; elle regrette que l'état de la caisse ne permette pas d'offrir plus de 120 fr. par an, dédommagement moral à la présidente, qui a une lourde responsabilité, sacrifie beaucoup de son temps et de sa vie de famille, sans que s'en doutent les membres qui ne font pas partie du Comité.

Depuis deux ans déjà, cette proposition aurait été votée, si Mme Miffon ne s'y était pas toujours opposée quand le Comité en parlait.

Les propositions individuelles rendent service !

H. N. L.

ESPRIT DE SOLIDARITÉ

Chaque collègue a-t-elle fait son devoir ? A-t-elle acheté une pochette ? En a-t-elle placé une ? **Le Comité.**

Toutes les commandes peuvent être adressées à **Mlle Lobsiger, Ecole du Mail, ou Mlle Meyer, Poterie 2.**

NEUCHÂTEL**LA LUTTE CONTINUE**

La commission financière du Grand Conseil n'ayant admis aucune de nos revendications, les dirigeants de nos sociétés continuent leurs efforts dans l'espoir d'arracher quelques concessions à l'autorité législative qui se réunira le 12 mars. A cet effet, le Comité de notre cartel avait convoqué pour le vendredi soir 6 mars, à Neuchâtel, une assemblée à laquelle il avait invité les députés des districts du Bas, les sociétés de détaillants de ces mêmes districts, ainsi que les représentants de nos cinq associations de salariés de l'Etat. Il y avait des députés de tous les groupes sauf du groupe libéral dont l'absence a été vivement déplorée. C'est de ce camp que partent toujours les plus vives résistances à nos revendications et il aurait été intéressant d'avoir une fois, face à face, un échange de vues au sujet de cette opposition. Une trentaine de membres de nos différents comités avaient répondu à l'appel, les pasteurs se sont fait excuser ainsi qu'un certain nombre de députés.

M. Léon Montandon, président de la Société des fonctionnaires, qui dirigeait le débat, a motivé le but de la réunion qui consistait à avoir sur l'objet de nos requêtes un entretien en commun avec les députés pour supprimer au moins partiellement les fastidieuses visites individuelles. Puis il a fait un exposé de nos griefs contre les propositions du Conseil d'Etat que nous demandons de remplacer par les normes appliquées aux fonctionnaires fédéraux. Notre président central, M. Gédet et M. Bernard Perrelet, professeur, ont complété cet exposé. Mlle Hélène Renaud a relevé l'injustice qui a été faite aux institutrices dont la haute-paie sera abaissée dans de plus fortes proportions que celle des instituteurs.

Parmi les députés présents, MM. Jean de la Harpe, René Robert, Gagnebin, Arthur Studer, Pipy ont pris part à la discussion qui a duré près de trois heures et s'est déroulée dans une atmosphère calme et déchargée de toute l'électricité qui anime parfois si fâcheusement les débats au Grand Conseil. Inutile de dire que nos porte-parole ont montré la même sérénité dans leurs propos. On s'est étendu longuement sur les opérations que représentent l'inflation, la déflation, la dévaluation. Nous avons pu nous rendre compte que ces vocables correspondent parfois à des conceptions absolument contradictoires. Si le thème est repris au Grand Conseil, les débats risquent d'être longs. On a parlé aussi du mauvais contribuable qui dissimule et a contribué à détraquer notre appareil financier.

Nous avons pu conclure aussi que nos députés sont sur le point de s'entendre pour envisager l'administration du dernier et souverain remède sous forme d'une réduction du taux de la dette cantonale.

Enfin pour nous il est ressorti de cet échange de vues que le groupe socialiste appuiera nos revendications. De la part des députés appartenant aux fractions radicale et progressiste nous n'avons reçu aucune assurance. Nous savons cependant que nous aurons des appuis individuels dans la première de ces fractions. Un des mérites appréciables de cette rencontre, c'est qu'on a pu y aborder une quantité de points auxquels on n'aurait pas pu toucher dans des entretiens particuliers forcément beaucoup plus restreints.

Nous regrettons que les commerçants invités à cette réunion n'y aient pas envoyé de délégués. Ils souffriront des effets de nos réductions. Il semble qu'ils auraient eu intérêt à seconder nos efforts.

Lundi 9 mars, le Bureau de notre cartel se réunira pour arrêter les termes d'une nouvelle requête au Grand Conseil.

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

A PROPOS DE SOURIRES

Sous ce titre anodin ¹, M. R. Jaquet, instituteur primaire, s'en prend à M. le professeur P.-O. Bessire, lequel, dans un article fortement documenté et pensé : *L'histoire, sa valeur éducative et son enseignement* ², a rapporté un incident de la Conférence de Bâle sur *l'Enseignement de l'histoire* ³.

Deux thèses s'y affrontaient, celle des Allemands et des Italiens, féroce­ment nationaliste, et celle des Français, si totalement dépouillée de toute préoccupation d'intérêt national qu'on en sourit.

Et ce sourire, M. Jaquet le stigmatise et reproche à M. Bessire de n'en avoir pas fait autant. Ce lui est une occasion d'émettre quelques réflexions fort pertinentes, mais d'ordre général, qui ne sont du reste pas en contradiction avec celles de M. Bessire.

Quant à M. Schüle ⁴, il critique à la fois M. Bessire — très peu — mais beaucoup M. Jaquet — et pas très courtoisement.

C'est pour cette raison seule que j'interviens dans le débat.

Sans doute, M. Bessire ou M. Jaquet peuvent-ils fort bien se passer de mes services : ils sont assez forts l'un et l'autre pour se défendre, s'ils le jugent à propos ; mais pour éviter des discussions stériles et conserver le peu de pages dont nous disposons à des questions plus immédiatement utiles, qu'on me permette quelques mots.

Critiquer est bien et nul ne s'en fait faute. Encore faut-il que la critique s'exerce en vertu d'un principe admis comme juste et au nom d'une autorité reconnue ; enfin, que son but soit louable. Ceci posé, notons encore que des *questions de fait* peuvent — et même doivent — inspirer au critique son attitude.

Or, à *l'Éducateur*, nous sommes liés par des *conditions de fait* telles que nous ne pourrions admettre toute espèce de critiques, dans leur fond ou leur forme. En particulier, nous devons ignorer celles qui seraient basées sur un credo politique ou confessionnel, puisque politique et religion nous sont interdites. Surtout, notre situation d'éducateurs nous impose un grand respect mutuel : des critiques, oui certes, mais conformes aux principes rappelés ci-dessus.

A. ROCHAT.

¹ Voir *Educateur* N° 7.

² *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse*, 1935.

³ Conférence de 1934.

⁴ Voir *Educateur*, N° 10.

A PROPOS DE L'ARTICLE INTITULÉ : JARGON SCOLAIRE

Educateur N° 9 du 29 février 1936.

M. Sampeyre termine par une citation de la *Gazette* du 24 février 1936 où M. Jean Nicollier, dans un article intitulé « Le massacre continue », et consacré à la lente agonie du français, prétend que : « La faute en est avant tout aux programmes scolaires ».

Je m'étonne qu'une explication aussi simpliste ait été retenue par un collaborateur de l'*Educateur*. Aucun des auteurs qu'il cite ne parle de lente agonie du français ; il n'y a qu'un journaliste ignorant pour le prétendre. Le français évolue selon certaines lois, il ne dégénère ni n'agonise lentement. Il y a cependant de mauvais guides et de mauvais exemples à ne pas suivre, mais ils ne sont pas qu'à l'école. La prose bâclée et négligée des journalistes est bien caractéristique à cet égard.

J'ai reçu l'*Educateur* le 29 février, j'ai acheté le *Journal de Genève* du 1^{er} mars parce que ce journal passe ou aime à passer pour le mieux écrit des journaux de Genève. Pour votre édification j'ai découpé le passage suivant dans la première colonne de l'article de tête. Il est signé de René La Bruyère qui doit être, à Genève, le pendant de Jean Nicollier à Lausanne.

« Enfin la retraite du Japon de la conférence navale, qui a soulevé le problème du Pacifique en le plaçant sur un plan aigu et brutal.

» L'Angleterre vient de faire son examen de conscience en même temps que l'inventaire de ses moyens de défense. Elle s'est aperçue que pour faire honneur aux déclarations de M. Eden, qui place le maintien de la paix sur le socle de la sécurité collective, cimentée à l'aide des armées britanniques, il fallait procéder à une révision complète de toutes les forces de l'empire : navales, aériennes et terrestres. A cet égard, le gouvernement est sur le point de publier le *Livre blanc* de la défense, où il exposera cette situation.

» Pour le moment, la conférence navale n'est arrivée qu'à des résultats restreints. On discute encore du point de savoir quel sera le tonnage maximum des cuirassés et c'est tout juste si on ne se félicite pas que l'ancienne limite de 35 000 tonnes ne sera pas dépassée. Il y avait là cependant une occasion inespérée de réduire les dépenses navales. Mais l'Amérique y a mis son veto. »

C'est nous qui avons souligné.

F. TISSOT.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE ET L'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE

(Voir *Educateur* du 29 février.)

La nomenclature pure et simple des lieux par démonstration sur la carte, comme nous l'avons esquissée dans notre dernier carnet, devient bien vite de la plus fastidieuse monotonie. Et il vaudrait mieux, dans la plupart des cas, se contenter de faire montrer les éléments topographiques sans phrases, en alignant les noms comme dans une colonne de vocabulaire. De même que dans le livret de calcul on en arrive, pour la même raison, à supprimer les « font » : deux fois deux font quatre ; deux fois trois font six, etc., etc. Pléthore de clichés

ne constitue pas un enrichissement de la langue, surtout quand les dits clichés proviennent tous de la même matrice. Mais l'élève est-il seul responsable de cette lamentable pauvreté à la pâtée de (*sic*) « sont » ?

Examinons un instant, d'un peu plus près, les questions auxquelles il est appelé à répondre. Nous prenons au hasard dans les questionnaires de notre manuel, déjà ancien, il est vrai.

- Quelles sont les limites du canton de Vaud ?
- Quels sont les cantons qui entourent Fribourg ?
- Quels sont les pays étrangers et les cantons suisses qui entourent Berne ?
- Quels sont les cantons qui entourent celui d'Unterwald ?
- Quelles sont les limites du canton de Zoug ?

Vous voyez que je m'en suis tenu à une seule idée, celle de la **détermination** des voisins immédiats. Prenons autre chose.

- Quels sont les principaux sommets du Jura vaudois ?
- Quels sont les cours d'eau du canton de Vaud qui se jettent dans le Rhône ?
- Quels sont les chemins de fer qui partent de Lausanne ?
- Quelles sont les localités neuchâteloises ?
- Quelles sont les principales localités de Bâle-Campagne ?
- Quels sont les lacs qui baignent le canton d'Unterwald ? etc., etc.

Voilà, n'est-il pas vrai, une formule d'investigation qui n'exige pas un gros effort cérébral pour fixer sa rédaction ? Elle offre l'avantage d'être à la fois d'une simplicité enfantine et d'une concision qui ne peuvent qu'accélérer la réponse en favorisant merveilleusement l'automatisme.

— *Les limites sont... les sommets sont... les localités sont... les chemins de fer sont....*

Cela va, en effet, tout seul. Et en vertu de la loi du moindre effort et de la puissance de l'habitude, l'écolier s'accoutumera à répondre de la même manière à des questions qui pourraient prendre une tout autre tournure. C'est si commode et si vite dit. Cela ne demande aucun travail de réflexion. On a déjà bien assez de peine à se souvenir de tant de noms difficiles sans qu'il faille encore s'embarasser de varier la forme de ses réponses. En sorte que si le maître n'y prête pas toute son attention, et n'intervient pas fréquemment, cette tournure risque de devenir la seule dont les écoliers se servent pour développer leur exposé cartographique. Elle est comme stéréotypée dans leur cerveau, et elle revient constamment sur la langue sans qu'ils s'en aperçoivent eux-mêmes.

Alors ce serait le questionnaire qui serait le coupable ? Pas nécessairement, ainsi que nous le verrons la prochaine fois.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Les N^{os} 22 et 23 de la *Collection des Cahiers d'Enseignement pratique* viennent de paraître chez Delachaux et Niestlé, S. A., à Neuchâtel.

Le N^o 22 est consacré à *Quelques souvenirs du Petit Pierre*, par Anatole France.

M. Albert Atzenwiler — auquel nous devons déjà des *Cahiers* sur *Mistral*, *Tæpffer* et *Guy de Maupassant* — a choisi les textes qu'il a groupés comme suit :

I. Dans la famille du Petit Pierre. — II. Mélanie, Radégonde et Justine. —

III. Les amis et les jeux. — IV. A petits pas. — V. Au collège. — VI. Gens d'autrefois. — VII. Le passé et l'avenir.

Matière étonnamment riche — illustrée par F. Portier — et précédée d'une introduction brève, précise et substantielle.

Le N° 23, dû à M. Adolphe Ischer, Dr ès sciences, est une monographie illustrée : *Le Marais*. Voilà qui va faire les délices de maîtres et élèves au cours des randonnées consacrées aux leçons de choses.

Quelles sont les conditions d'établissement des marais ? — Le sous-sol, l'humidité atmosphérique. — L'évolution des marais ; le marais plat, le marais bombé. — Caractères de la végétation des tourbières : excursion botanique dans une tourbière, etc. — La répartition géographique des marais en Suisse romande.

Puis une étude très complète sur *la tourbe*. Enfin — « on est à la page » — *Les véritables pendules scientifiques dia-magnétiques pour la radiesthésie*. M. l'abbé Mermet n'a qu'à se bien tenir : les sourciers vont jaillir de partout.

A. R.

INFORMATIONS

VIII^e CONGRÈS INTERNATIONAL

DU DESSIN ET DES ARTS APPLIQUÉS (PARIS, 1937).

Selon la décision prise au dernier Congrès international du dessin à Bruxelles, le prochain Congrès aura lieu en 1937 pendant l'exposition internationale des arts décoratifs à Paris. Un comité d'organisation est déjà constitué, qui a comme président M. Hourticq, membre de l'Institut et inspecteur général de l'Education nationale. Son secrétaire général est M. Louis Machard, président de la Société des professeurs de dessin de l'enseignement secondaire de France.

Ce comité a élaboré une série de questions à discuter au Congrès, questions qui ont été soumises à l'approbation du Bureau permanent de la Fédération internationale pour l'enseignement du dessin. Dans sa séance du 29 février à Berne, le Bureau de la Fédération, auquel s'était joint le comité de la Société suisse des maîtres de dessin, a discuté longuement la mise au point du programme des travaux du VIII^e Congrès et a choisi les questions suivantes parmi celles que le Comité d'organisation du Congrès lui proposait :

Question 1 : Les habitudes manuelles et les habitudes visuelles chez les enfants.

N'y a-t-il point à l'origine des fautes invinciblement et universellement commises en dessin par les débutants, quel que soit leur âge, des raisons d'ordre physiologique autant que psychologique et n'est-il pas souhaitable :

a) de réunir et de confronter avec documents à l'appui toutes les observations faites sur ce sujet ;

b) d'examiner les explications qui peuvent être fournies soit par la physiologie de l'œil et celle de la main, soit par les habitudes qu'imposent d'autres formes d'activité ;

c) de se renseigner sur l'efficacité des divers « procédés pédagogiques » imaginés pour y porter remède.

Question 2. La réforme de l'écriture (selon la proposition faite par la section allemande du dernier congrès, à Bruxelles).

Un rapporteur général sera nommé prochainement pour chacune de ces deux questions. Il sera chargé de rassembler et de condenser les rapports des différentes nations, puis de formuler des conclusions pratiques qui seront soumises au vote des congressistes.

Quant aux questions suivantes, elles seront traitées seulement par un conférencier ou feront l'objet d'une exposition de travaux d'élèves.

Question 3 : La conception moderne de la composition décorative dans l'enseignement (exposition).

Question 4 : L'organisation matérielle d'une salle de dessin moderne : mobilier, éclairage, décoration des murs, etc. (Conférence).

Question 5 : La culture artistique de la nation. Ses répercussions sur l'urbanisme, l'industrie, l'artisanat, le tourisme, le foyer, l'individu (conférence).

Question 6 : Du lien nécessaire entre l'art et les techniques.

Après leur séance, les comités de la Fédération internationale et de la Société suisse des maîtres de dessin visitèrent une importante exposition de dessins d'élèves de la ville de Berne, exposition fort bien installée à la Schulwarte. Ils entendirent encore un exposé remarquable de M. O. Schmid, professeur de dessin à Trogen sur ce sujet : *L'enseignement du dessin et l'économie nationale.*

(Communiqué par R. Berger, secrétaire général de la Fédération internationale du dessin.)

PRACTIQUE

LA CALIGRAPHIE ET LE DESSIN

(5^e leçon sur les capitales.)

LES CAPITALES A LARGE TRAIT

On constate sans peine que des capitales *formées d'un trait mince ne sont pas visibles de bien loin.* Sur une affiche, on donne presque toujours une certaine largeur au trait qui devient alors un *ruban*. On peut tracer ce ruban au moyen d'une large plume *Redis*, d'où résulte un cordon de largeur constante ; au moyen d'une plume *Ato*, qui trace automatiquement les pleins et les déliés comme une grosse plume à la ronde ; on peut encore tracer le ruban en dessinant deux traits toujours à la même distance l'un de l'autre, comme le montre la fig. 1.

Si les élèves ne possèdent ni grosses plumes *Redis*, ni plumes *Ato*, on leur demande de dessiner à vue d'œil les deux traits distant, par exemple, d'un cm. (fig. 1). Ensuite, on peut recourir à un des nombreux procédés connus pour rendre les lettres plus visibles. Par exemple : peindre les lettres en noir ou en couleur ; ou peindre le fond en noir et laisser les lettres en clair ; couvrir les lettres de gros points au moyen d'une plume *Redis*, ou de hachures horizontales, ou verticales, ou obliques ; ou tracer une 3^e ligne à côté ou sous les lettres (fig. 2) et remplir l'espace compris entre le ruban de la lettre et cette 3^e ligne de hachures ou de noir, de façon à représenter une *ombre*. L'examen des annonces commerciales fournira une grande richesse de procédés également bons. Nous recommanderons seulement d'observer l'unité : toutes les lettres d'une même

ligne doivent être dessinées *avec le même procédé* ; ce serait du mauvais goût de changer à chaque lettre ; et, malheureusement, les enfants tombent facilement dans ce travers.

R. BERGER.



RÉCITATION : L'ALOUETTE

Au creux du sol reverdi
Et fleuri
De fleurettes,
L'alouette,
L'alouette avait fait nid ;
Ses petits,
Au sourire de l'aurore,
A peine venaient d'éclore,
Qu'ils ont fui
Dans l'infini...

Depuis ce jour, l'oiselette,
A l'angélus des clochettes,
S'élance vers le ciel bleu,
Redescend, remonte encore,
Pour redemander à Dieu,
Qu'elle implore
Et supplie à cris jolis,
De lui rendre aux prés fleuris,
— Tirelis... tirelis...
Ses petits.

Francis YARD.

La Pipe (Defontaine, éditeur.)

LA NEIGE AU VILLAGE

Lente et calme, en grand silence,
Elle descend, se balance,
Et flotte confusément,
Se balance dans le vide,
Voilant sur le ciel livide
L'église au clocher dormant.

Légère et sempiternelle,
La neige tombe éternelle.
C'est l'oubli qui semble choir ;
C'est du silence qui tombe.
Et le jour terne succombe
En un blême demi-soir.

Et les millions d'atomes
Fourmillent sur les vieux chaumes,
Sur l'arbre, sur le clocher :
L'espace muet tremblote...
Un passant lent fait la hotte,
On ne l'entend plus marcher.

Pas un soupir, pas un souffle.
Tout s'étouffe et s'emmitoufle
De silence recouvert...
C'est la paix froide et profonde
Qui se répand sur le monde,
La grande paix de l'hiver.

Francis YARD.

L'an de la Terre (Sansot, éditeur.)

LA FUITE DE L'HIVER

Sentant le vent tiède proche,
L'hiver, que la peur harcèle,
Lance la dernière grêle
Qui reste dans sa sacoche.

Il a vidé la besace
Où, lorsqu'il vient de Norvège,
Il met ses flocons de neige
Et ses pendillons de glace.

Mais les poches pendent flasques,
Il en tire, mal gelées,
Des débris de giboulées
Dans des restes de bourrasques.

Il s'en retourne à son pôle
Remplir son sac de froidure,
Qu'à la saison âpre et dure
Il reprendra sur l'épaule.

Et, vieux vagabond morose.
Vieux bourru, semeur de rhumes,
Il reviendra de ses brumes
Aux premiers jours de nivôse.

Pour jeter à mains ouvertes,
En sacrant dans ses rafales,
Ses récoltes boréales,
Sur nos pauvres plaines vertes.

Auguste ANGELLIER.

Le Chemin des saisons (Hachette, éditeur).

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Voici, d'après l'*Ecole primaire*, organe de la Société valaisanne d'éducation, les textes dictés en 1931 pour les épreuves d'orthographe du cours supérieur :

2^e série ¹ : Les dents et l'estomac.

Ceux qui avalent, au troisième coup de dent, des bouchées à demi mâchées ignorent une chose : c'est que l'estomac est obligé de faire ensuite, mais incomplètement, le travail qu'on n'a pas laissé faire aux dents.

L'enfant qui, pour avoir tôt fini, escamote le travail des dents et le laisse retomber au compte de l'estomac, est semblable à un homme qui, ayant deux serviteurs, l'un robuste et vigoureux, l'autre faible et délicat, laisserait le premier se reposer, pour mettre tout l'ouvrage sur le dos du second.

3^e série : Le réveil de la nature.

Le froid a disparu ; la terre sort de ce long sommeil qui la tenait engourdie ; les oiseaux font entendre leur premier chant ; la sève monte dans les arbres. Les sentiers si nus en décembre se couvrent d'herbes et de plantes grimpantes ; les ruisseaux, changés en torrents par les pluies de l'hiver, rentrent dans leur lit, et leur murmure forme, avec les mille bruits des insectes, des feuilles agitées et des brises printanières, un concert harmonieux.

Enfants, éveillez-vous de bonne heure, respirez l'air fortifiant du matin, courez dans les frais vallons, puis allez à l'école et remerciez Dieu de tous les biens qu'il vous a donnés.

1^{re} série : Les moyens de transport.

Autrefois, les hommes voyaient très peu à pied. Pas de routes et peu de sentiers frayés.

Plus tard, ils se servirent de chevaux et construisirent des chariots grossiers qui avançaient péniblement le long de mauvaises routes. De période en période, les routes devinrent meilleures, mais l'Océan restait infranchissable.

Depuis que les chemins de fer et les bateaux à vapeur sont créés, les transports sont plus rapides et meilleur marché, les produits les plus éloignés s'échan- gent facilement.

¹ Les classes soumises à l'examen avaient été réparties en trois séries.

LES LIVRES

Georges BERTIER : **L'Ecole des Roches**. (Collection : Les Sciences et l'Art de l'Education. Juvisy, les Editions du Cerf, 1935, vol. 13 × 19 cm. de 315 p.).

L'Ecole des Roches est connue en France et à l'étranger. Elle est unique en son genre. On avait rêvé en créer une multitude : autant de filiales de la maison mère, pensait-on. Elles ont échoué. Pourquoi ? Précisément du fait que la maison mère étant unique, elle demeurerait inimitable. Les écoles Lietz ont proliféré. Oui, bien ; mais aux dépens de la qualité intrinsèque de chacune d'elles ; quantité et qualité, ici comme ailleurs, s'excluent.

Le livre de M. Georges Bertier le montre bien. Ce qu'il ne montre pas, par modestie, c'est que lui-même fut, dès 1902, le tronc de ce jeune arbre que fut et qu'est encore l'Ecole. L'unité complexe de ce collège est due à ses origines : école de la Science sociale de Le Play, Tourville et Demolins, incarnée en ce dernier, tracts des *new schools* anglaises de Cecil Reddie et de J. H. Badley, programmes des lycées français, le tout fondu en une revendication de clarté, intellectuelle, de rectitude morale (système anglo-saxon des « préfets » francisé) et de savoir-faire pratique : industriel, commercial, agricole, colonial. « Bien armés pour la vie », dit la devise de l'école. Les « capitaines » des Roches sont connus pour leur véracité et leur courage moral.

Comment tout cela pouvait-il s'amalgamer, s'unifier en une institution où catholicisme et protestantisme devaient cheminer côte à côte en une symbiose faite de respect mutuel ? M. Bertier le laisse entendre, plutôt qu'il ne le dit. Ou mieux : comme il incarne lui-même cette unité spirituelle, elle lui paraît aller sans dire. Et cette lacune, cette quasi-omission constitue l'intérêt prédominant de ce livre : On voit, en se promenant de maison en maison, de méthode en programme, comment tout cela a fini par former un tout *sui generis*. Nommé chef des Eclaireurs de France, le directeur, depuis un tiers de siècle, de l'Ecole des Roches, a pu étendre précisément cette éducation-là à une certaine élite de la jeunesse sur la surface entière du pays.

Une certaine élite. Car il faut, pour former un pays, des hommes de toutes nuances. Ici nous avons affaire à un monde catholique. Ailleurs on trouvera des jeunes hommes tout aussi droits, tout aussi convaincus, tout aussi dévoués à ce qu'ils conçoivent comme le bien collectif de la nation ; et les uns seront protestants, d'autres israélites, d'autres sans confession ; les uns de droite, d'autres du centre, d'autres de gauche. Cela est interchangeable. Qui voudrait le changer s'y briserait. Le mal n'est pas là. Le mal serait qu'on voulût ignorer ces différences. Qu'on poussât à l'intolérance. Qu'on usât de procédés brutaux et immoraux.

L'Ecole des Roches est là pour prouver que le *fair play*, la tolérance, la recherche loyale de la vérité sont des réalités fondamentales, latentes chez tous les jeunes — sauf chez les malades... — Pousser à la santé physique, mentale, morale fut toujours l'objectif principal de l'Ecole des Roches.

Un grand merci à notre ancien ami M. G. Bertier d'avoir su le dire parce que, d'abord, il avait su le vivre.

Ad. F.

VOYAGE EN CORSE

- 10 avril** : Départ de Genève le soir.
11 avril : Visite de Marseille. Coucher à Nice.
12 avril : Matinée libre à Nice. Embarquement. Arrivée à Calvi (Corse) à 18 h.
13 avril : En autocar de Calvi à Ajaccio.
14 et 15 avril : Séjour à Ajaccio. Excursion « Circuit du Maquis. »
16 avril : En autocar de Ajaccio à Bastia par Corte, traversant le centre de l'île pittoresque.
17 avril : Séjour à Bastia. Excursion : « Tour du Cap Corse ». Le soir, embarquement. Couchettes réservées.
18 avril : Arrivée à Nice. Journée entière à Nice Excursion par la « Grande Corniche » : La Turbie, Menton, Monte-Carlo, Monaco. Le soir, départ pour Genève.
19 avril : Arrivée à Genève le matin.

Prix du voyage (assurance comprise) :
Fr. 198 par personne.

Inscription jusqu'au 2 avril auprès de Mlle GERBER, institutrice, Le Locle, Gare, 14 et au Bureau International de Voyages « VISA » à Fribourg, Arcades de la Gare. Tél. 3 53.

AUXILIA Ecole de perfectionnement pour jeunes filles

Culture générale. Langues. Cours ménagers. Pédagogie. Couture. Préparation d'aides-ménagères et de gouvernantes d'enfants. Placement des élèves assuré. Références. Envoi gratuit du programme détaillé. Rentrée des cours : 20 avril.

Mlles S. Cuendet et O. Tripod 24, avenue de la Gare, LAUSANNE

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d Pins 15



Allemand ou anglais

garanti en 2 mois, **italien** en 1. Cours de 2, 3, 4 semaines également. Enseignement pour tout âge et à toute époque. Diplôme langues en 3 mois, diplôme commerce en 6. Références.

ÉCOLE TAMÉ, BADEN 57

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Cours de Raccordement, du 20 avril au 13 juillet 1936, pour les élèves des écoles primaires qui désirent entrer en VI^{me}. — Age d'admission : 10 ans révolus en 1936. — Les examens auront lieu : vendredi 27 mars, à 8 h. (écrits), samedi 28 mars, à 8 h. (oraux). — Les inscriptions sont reçues au C. C. C. dès ce jour au mardi 24 mars. Présenter acte de naissance, certificat de vaccination et livret scolaire.

◆ Cours officiels d'allemand

organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à

l'institut pour Jeunes Gens

sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

(anct. Institut Dr. Schmidt.)

L'unique école privée suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, a côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'École (Maturité, diplôme commercial). Juillet-Sept. Cours de vacances.

Direction: Dr. Lusser et Dr. Gademann.

Nous cherchons pour

10 jeunes filles

sortant de l'école à Pâques, **des places** dans bonnes familles, pour apprendre la tenue d'un ménage soigné (pas pour les travaux de campagne) et la langue française.

Werner RITTER, instituteur, **Mâche** (Bienne).

POUR TOUT

ce qui concerne la publicité dans l'Éducateur et le Bulletin Corporatif, s'adresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHATEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC

VEVRY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

M^{me} L. CORNUZ, VEVRY

AD. LAGIER, GENÈVE

M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX N. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL · BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ABONNEZ-VOUS à l'un des

Cabinets de Lecture

de la

Librairie Payot

GENÈVE

NEUCHÂTEL

VEVEY

MONTREUX

BERNE

BALE

Vous y trouverez les meilleurs ouvrages des auteurs contemporains et les dernières nouveautés.

ENGLISH CIRCULATING LIBRARY

LAUSANNE

VEVEY

MONTREUX

Demandez les conditions d'abonnement aux Cabinets de Lecture ci-dessus indiqués.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Cartes de légitimation.* — VAUD : *A l'École normale. — Enfants arriérés. — De nos écoles. — Nécrologie. — On dit qu'il y a d 1 nouveau par Echallens. — Dans les sections : Echallens. — Chœur mixte Vevey-Montreux.* — GENÈVE U. I. P. G. : *Séance plénière. — Caisse maladie et invalidité : Comptes et convocation.* — NEUCHÂTEL : *Départs.* — JURA : *Aux indifférents. — Réductions, réductions.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. JAQUET : *A propos de sourires.* — S. E. D. V. : *L'enfant et le péché.* — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *De la rédaction et de l'utilisation intelligente des questions de géographie.* — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : M. GÉROUDET : *De l'enseignement de la composition décorative à l'école primaire.* — PRATIQUE : R. BERGER : *Sixième leçon sur les capitales.* — RECTIFICATION.

PARTIE CORPORATIVE

CARTE DE LÉGITIMATION

La carte de légitimation S. P. R. pour 1936 a paru, remplaçant celle de 1935 dès maintenant périmée. Comme ses devancières, cette carte donne droit à des réductions importantes pour plus de 30 chemins de fer secondaires et funiculaires de notre pays.

Il ne s'agit pas d'ailleurs d'une carte entièrement nouvelle ; la première page de l'ancienne a été rectifiée et une fiche a été adjointe, mentionnant les dernières modifications intervenues.

Nous rappelons aux membres de la S. P. R. qu'on se procure la carte auprès du trésorier : *Ch. Serez, La Tour-de-Peilz.* Il suffit, pour cela, de verser 1 fr. 20 au compte de chèques postaux II.1978, Société pédagogique romande, Lausanne, en indiquant lisiblement sur le coupon ses nom, prénom et domicile.

Ch. Sx.

VAUD

A L'ÉCOLE NORMALE

Lundi 9 mars, à 17 heures, M. Borloz, président et la soussignée ont parlé, aux élèves de première classe, de la S. P. V., de ses buts, des avantages qu'elle offre à ses membres selon l'article premier de ses statuts. Ces soixante futurs et futures collègues nous ont écoutés attentivement, et nous les avons quittés après avoir formulé le vœu qu'en automne ils aient tous du travail, et qu'ils soient tous membres de la S. P. V. pour l'an prochain.

En l'absence du directeur malade, c'est M. Amiguet, secrétaire, qui nous a introduits auprès des élèves. A M. Chevallaz, qui a dû abandonner son poste au moment des bulletins et des examens, nos vœux sincères de rapide convalescence et de complète guérison.

L. Cz.

ENFANTS ARRIÉRÉS

Dans le *Rapport sur les Ecoles d'Yverdon*, présenté par notre collègue Pitton, directeur, nous relevons les lignes suivantes : « Signalons en passant la difficulté croissante que nous rencontrons dans le placement des enfants peu